

## 1er.RAPPORT Quelques jours après l'incendie

### RAPPORT M. MALLON JUILLET 1962

Alger  
Amirauté, le 27 juillet 1962

**Monsieur le Recteur  
de l'Académie d'Alger  
ROCHER NOIR (Algérie)**

Monsieur le Recteur,

Vous m'avez convoqué le 22 juin dernier et vous m'avez demandé d'assurer la direction des opérations de première urgence rendues nécessaires à la Bibliothèque Universitaire d'Alger par le grand incendie qui l'avait ravagés le 7 juin.

En raison de l'absence du Conservateur en chef et des bibliothécaires qui, après les premiers attentats de semonce, avaient été tous invités, en mai, à suivre à Paris un stage sur l'application aux bibliothèques universitaires de la classification décimale universelle, je n'ai pu qu'accepter, et je l'ai fait avec l'accord des autorités maritimes dont je dépends, étant entendu que la mission dont vous me chargiez ne porterait pas préjudice à mon service normal à l'Amirauté.

J'ai l'honneur de vous rendre compte par cette lettre des opérations qui se sont déroulés depuis le 22 juin. :

#### **Aperçu Sommaire sur l'état de la Bibliothèque à la date du 22 Juin**

##### **A.- Avaient été épargnés :**

1° - Aux ailes : Coté Médecine, le magasin 3B (Périodiques) Coté Géologie, le magasin 3C, (thèses étrangères et thèses de médecine (française) ; le magasin 3D était vide.

2°- dans la partie centrale ; le fichier auteurs et matières, la salle de travail des professeurs et le couloir y attenant (Corpus, etc...), la salle dite « British Council » (Quelques mouillures), le bureau du conservateur en chef et le magasin 3A, périodiques et collections (quelques brûlures).

##### **B.- Avaient été totalement anéantis :**

Les livres, documents et papiers contenus dans la grande salle de lecture et sa galerie ; le bureau de prêt, le bureau des bibliothécaires (inventaires), le magasin 2/A (Acquisitions récentes), les magasins 3/E, 3/F et 3/G (Périodiques, Thèses de Lettres et de Droit de Paris, collections stockées en vue d'échanges, journal officiel).

##### **C.- Avaient été partiellement mais gravement atteints :**

1°.- Par le feu : Le magasin 6 (réserve) : Tous les manuscrits arabes et français avaient été réduits en cendres, sauf deux (arabes) qui étaient conservés dans les boîtes de fer ; sur quelques cinq cent imprimés, 440 ont été endommagés par les flammes mais assez superficiellement ; le reste a été détruit, ainsi que tous les microfilms.

2°- par l'eau : Le magasin 1 (A et B) qui contenait quelques cent milles volumes dont des fractions importantes ont été inondées au hasard des opérations d'extension.

##### **OPERATIONS DE SAUVETAGE :**

Elles ont portés sur la catégorie C.

Les imprimés de la réserve ont fait l'objet d'un recollement et ont été transportés dans le bureau des dactylos. Les deux manuscrits arabes ont été recueillis dans le bureau du Conservateur en chef.

On n'a retiré du magasin 1 que les fractions qui avaient été inondées, et on a laissé en place le reste. Des milliers de volumes mouillés ont été ainsi étalés dans les amphithéâtres et couloirs des Facultés des lettres et de droit. En même temps, il a été demandé à Monsieur Moucan, architecte de l'Université, de faire enlever les

décombres et les cendres qui recouvraient le sol de la grande salle de lecture dont les murs sont complètement dénudés et les baies sans vitres. Cette salle sera ainsi disponible pour une concentration de la masse des livres actuellement éparpillés en vue de leur séchage.

#### **PERSONNEL :**

Un bibliothécaire est revenu de Paris le 29 juin. Il s'agit de Monsieur MERLAND qui avait reçu une mission d'information de courte durée de la Direction Générale des Bibliothèques de France. Avec votre accord, je lui ai demandé de prolonger son séjour. Il est resté à Alger jusqu'au 20 juillet, faisant preuve quotidiennement d'un inlassable dévouement qui est à citer en exemples.

Une partie des magasiniers et gardiens de la bibliothèque est venue m'apporter un concours qui, dans les circonstances actuelles et étant donné le moment de l'année et leur mise en congé à dater du 1er juin, doit être considéré comme bénévole. Il s'agit de MM IHADADENE, Silber, Kacili, Ouadahi, Koudri, Belkacem, Khendek, Faid. A eux s'est joint dans la première quinzaine de juillet un renfort occasionnel d'employés de l'Université, & également plein de bonne volonté.

Il est excessif de comparer, comme on l'a fait, la Bibliothèque de l'Université d'Alger à celle d'Alexandrie. Mais le symbole est le même, et le seul fait que la comparaison ait été avancée dans la presse montre le retentissement qu'a eu, dans le monde, un attentat perpétré sous un régime de souveraineté française comme une grande bibliothèque qui avait été au préalable abandonnée. Les modestes gratifications qui ont été demandées pour deux des magasiniers et gardiens qui ont donné la preuve de leur dévouement dans les travaux de sauvetage sont aussi urgentes que ces travaux eux-mêmes. Elles auraient, elle aussi, une portée de symbole et leur octroi aurait plus de valeur que toutes les déclarations d'intention.

En août, il va falloir rassembler, dans la grande salle de lecture débarrassées de ses décombres, les millions de volumes qui sèchent épars dans les amphithéâtres et couloirs de l'Université, il me sera difficile, à une telle époque, de faire appel aux concours que j'ai eus jusqu'ici, si l'on ne donne au personnel au moins le moyen de payer le trolleybus.

J'ajoute que la Marine me mutant en principe, à la fin août à Paris, il me sera, selon toute probabilité, impossible de poursuivre au-delà de cette date la mission dont vous avez bien voulu me charger.

#### **GARDE :**

Des éléments de l'Armée française ont été mis en place dans les Facultés après l'incendie. Elles ont été relevées le 9 juillet par des éléments algériens. Depuis quelques jours, la garde, peu nombreuse, paraît intermittente. Or, ce qui reste de la Bibliothèque est impossible à isoler derrière des portes qu'on ne peut fermer ou qui n'existent plus.

Sans une garde sérieuse, au moins constituée par trois ou quatre agents de police, rien n'interdirait à quiconque, pendant les mois d'août et de septembre, l'accès aux collections non détruites.

Veillez agréer, Monsieur le recteur, l'expression de mes sentiments de très haute considération et d'entier dévouement.

Jean MAILLON

Conservateur des Archives de la Marine à Alger  
Chargé des Cours d'épigraphie et de paléographie latine  
à la Faculté des Lettres.

## Document 2

### BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE D'ALGER CABINET DU CONSERVATEUR EN CHEF

Alger le 17 novembre 1962

Le Conservateur en Chef  
de la Bibliothèque de l'Université.

A Monsieur le Ministre  
de l'Education Nationale, Alger.

Monsieur le Ministre,

Devant les demandes réitérées de MM les professeurs d'ouvrir leur salle de lecture, seule intacte avec le bureau du Conservateur, après le sabotage du 7 juin, j'ai l'intention d'envoyer à la presse : « El chaab, » « Alger Républicain » et « la Dépêche quotidienne », le communiqué ci-joint, si vous voulez bien m'autoriser. Il est en effet impossible de dégager immédiatement la salle des professeurs, pour les raisons exposées dans le communiqué. D'autre part, l'accès au rayons, a partir de la salle des professeur est extrêmement facile et nous ne pouvons le permettre pendant le réaménagement et l'inventaire. Enfin deux gardiens, à la disposition des professeurs sont nécessaires pendant les heures de séance, et ces gardiens, en nombre déjà insuffisant, sont indispensables aux travaux de réaménagement et d'inventaire. En outre trois d'entre eux doivent faire la navette entre la Bibliothèque Universitaire et la Bibliothèque Nationale pour assurer le fonctionnement de la Section de la Bibliothèque Universitaire installée à la Bibliothèque Nationale.

Les professeurs me demandent également aussi, pourquoi l'inventaire des ouvrages subsistant n'a pas encore été fait. L'inventaire des ouvrages demande un personnel spécialisée : Bibliothécaires et sous bibliothécaires. Et je suis seule à la Bibliothèque de l'Université. En réponse à cette demande, j'ai l'intention, si vous m'y autorisez, de faire multigraphier et de faire distribuer à l'université aux personnes intéressés la note que je vous adresse.

J'ai fait le « récolement » des livres de la salle des professeurs en pointant les ouvrages absents en novembre 1962. J'ai également entrepris le p pointage des livres arrivés par dons ou par achats (commandes antérieures au 7 juin 1962)

Je pourrais également assurer l'inventaire des livres du couloir longe la salle des professeurs au fur et à mesure de leur déplacement et reclassement. Le pointage des collections de périodiques restants après l'incendie, peut, étant donnée le peu d'ouvrages sauvés, être effectués par une équipe réduite. Mais il sera plus long et un personnel plus important sera nécessaire, de faire l'inventaire des fonds restant dans les magasins du rez-de-chaussée. Les architectes pensent détruire des deux magasins afin de reconstruire toute l'aile qui comprenait la salle de lecture des étudiants. Il faudra donc vider entièrement ces magasins et transporter les fonds, dans les magasins du 2ème. etage. Une équipe de déménageurs sera sans doute nécessaire.

Pour les postes de gardiens dont nous disposons, des candidatures nous sont parvenus. ? J'ai demandé aux candidats de se présenter à la Bibliothèque Universitaire.

En vous demandant de m'excuser de vous déranger, et en vous priant d'agréer, Monsieur le ministre l'expression de ma haute considération.

La Bibliothécaire.

### Document 3

#### BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE D'ALGER

Alger le 17 novembre 1962

#### **La Bibliothèque de l'Université d'Alger communique :**

Le premier travail que nous allons entreprendre est l'inventaire des collections subsistant après le sinistre du 7 juin 1962. C'est ce qu'on commencé à faire la bibliothécaire aidée d'un magasinier : M.IHADADENE.

Les six autres gardiens qui complètent le personnel actuel de la Bibliothèque (7 personnes sur 32 assurent actuellement le service ; ce qui entraîne un retard dans l'accomplissement des tâches entreprises) ont eu à reclasser dans les magasins du rez de chaussée les ouvrages abîmés par l'eau qui en avaient été évacués, et entreposés dans une salle de la Faculté des lettres que Monsieur le recteur avait bien voulu mettre à notre disposition. A l'appel de Monsieur Mallon, tout le personnel de l'université (50 personnes) avaient travaillé pendant plusieurs jours au sauvetage et au transport de ces ouvrages. Pour les reclasser, les trier, en séparer les ouvrages les plus abîmés, les nettoyer, nous n'avons disposé que de 6 gardiens, qui ont mené cette tâche avec célérité. En une semaine, ils ont vidé la salle et replacé les livres sur nos rayons.

Une tâche urgente et analogue se présente à nous : Pour permettre aux peintres de restaurer le couloir qui longe la salle des professeurs nous allons avoir à vider les étagères de tous les livres, endommagés par le sinistre qui s'y trouvent, les nettoyer, et les reclasser en ordre dans les locaux dont nous disposons. Simultanément l'enregistrement et le classement des livres qui incombent la salle des professeurs à été entrepris. Mais nous ne pouvons mener cette tâche en quelques jours, le personnel dont nous disposons actuellement étant extrêmement réduit.

En ce qui concerne les livres que possède maintenant la bibliothèque de l'université, nous ne pouvons encore, en raison des tâches multiples qui se présentent à nous, et du manque de personnel, nous ne pouvons fournir un inventaire détaillé des ouvrages subsistants. Nous pouvons d'ores et déjà affirmer, qu'il reste une grande partie des thèses, une infime partie des collections des périodiques, et les livres de consultation peu fréquentes (acquisitions de 1909 à 1939) qui se trouvent dans les magasins du rez de chaussée, mais dont une grande partie à été détruite par la mousse carbonique et l'eau. Le contenu de la salle des professeurs est intact, à l'exception de l'édition récente et en français de l'encyclopédie de l'Islam, qui, fait à signaler, a disparu après le sinistre.

Nous comptons publier au fur et à mesure des arrivés de livres par don et par achat, la liste des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque universitaire. Une liste des dons qui nous sont déjà parvenue, sera multigraphiée dans quelques jours.

LE CONSERVATEUR.

**Document 4**  
**C.I.R.B.U.A.**

Article extrait du quotidien « AL CHAAB »

**LA RECONSTITUTION DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE D'ALGER**

« A la veille de la rentrée universitaire : Un traité des Libertés retrouvé dans les décombres calcinés de la bibliothèque des facultés. Plusieurs initiatives permettront la reconstruction de la bibliothèque... »

Ils prétendaient défendre la Civilisation. Ils se disaient les Chevaliers de l'Occident. Et, pêle-mêle, ils ont détruit Montaigne et Saint Augustin, Einstein et Ibn Khaldoun. Ce qu'Hitler lui-même n'avait osé faire, ils l'ont fait. D'un cœur léger, dément. De ces salles où j'ai étudié jadis, il ne reste que cendres. Des étudiants, des professeurs ont permis qu'une telle atteinte à l'humanisme international soit possible. Résolument tournés vers l'avenir, nous ne préférerons pas une seule injure devant cet acte innommable. Qui s'attaque à l'esprit périra par l'esprit. Ceux qui ont commis ce crime portent en eux-mêmes leur propre condamnation. Ils ne nous intéressent plus. Je regarde un gosse dans nos rues et dans ses yeux, je trouve une réponse plus **forte** que notre écœurement : « Construisons, Ô mon frère, la Maison de **tous** les hommes libres « .

Cette bibliothèque de l'Université, incendiée le 7 juin 1962, entre midi et deux heures, contenait environ 500.000 ouvrages, dont un certain nombre de précieux manuscrits arabes irremplaçables. Pains de plastic, bidons d'essence: la salle de lecture a été totalement ravagée; il ne reste que les hauts murs léchés de flammes et les arches béantes. Dans les magasins presque entièrement détruits traînent des livres calcinés. Ce qu'on a essayé de récupérer est pratiquement inutilisable.

« Il faut repartir à zéro, nous déclare Mlle Frances, la bibliothécaire (qui a payé de plusieurs années de prison sa solidarité avec notre peuple), les livres qui restent ou ceux qui nous ont été spontanément offerts n'étant dans l'immédiat d'une grande utilité. Il faudra au moins 2 ans pour reconstruire, en allant vite 10 ans pour reconstituer le fonds. Il n'y a pas une minute à perdre « .

A l'appel du ministre de l'Education nationale et Sous la présidence de M. Bouayed, administrateur de la Bibliothèque Nationale, un Comité pour la Reconstruction de la Bibliothèque Universitaire est en voie de formation.

Un vaste plan d'ensemble est prévu, tenant compte des besoins essentiels de nos étudiants, de la nécessité d'une modernisation des moyens de travail, d'un appel aux organisations internationales ( l'UNESCO, l'UIE , entre autres nous ont fait des promesses, l'Université française nous a offert des thèses) Mais dans l'immédiat, il faut parer au plus pressé. La rentrée universitaire a lieu dans quelques jours. L'absence d'usuels, de manuels, d'ouvrages de base dans toutes les disciplines va se faire cruellement sentir. Beaucoup de nos étudiants sont pauvres et cette année va être terrible.

La Bibliothèque Universitaire ne dispose réellement que de 7 millions, il en faudrait immédiatement une trentaine. Il est souhaitable que très rapidement, et en dehors de toute bureaucratie, un certain nombre d'initiatives soient prises. Le ministre de l'Education nationale, pour sa part; est tout prêt à les soutenir. Peut-être donc verra-t-on bientôt en France l'UNEF, en accord avec l'UGEMA lancer une vaste « Campagne de Noël » au cours de laquelle chaque étudiant dans sa discipline essaiera de recueillir les ouvrages de base nécessaire aux étudiants d'Alger et les expédiera effectivement pour janvier 1963. Il est question aussi d'une campagne de souscription lancée par la presse littéraire française sur l'initiative de quelques écrivains algériens, d'une vaste signature de livres aussi (au Vel' d'Hiver à Paris) dont le bénéfice reviendrait à la Bibliothèque, d'une vente aux enchères d'œuvres offertes par des peintres célèbres.

Mais c'est surtout sur les intellectuels algériens, privilégiés, anciens étudiants qui ont jadis bénéficié de la Bibliothèque, que le Comité compte pour une action efficace. Il y a là un devoir sacré envers notre peuple, » sans nos frères analphabètes, nous ne serions qu'arbre sec « .

Parce que la formation des cadres est, au même titre que l'alphabétisation, le problème culturel majeur de notre pays. Parce que la mise en place d'une culture populaire largement diffusée ne peut se faire qu'à partir d'éléments compétents, profondément enracinés dans notre culture nationale, arabe, et dans la culture de transmission française. Il est urgent que notre Bibliothèque Universitaire se trouve en possession de tous ses moyens pédagogiques et de rayonnement et que tout soit mis en œuvre pour la réalisation de cet objectif.

Parmi les décombres, dans un vieux livre à demi calciné » Traité des libertés », j'ai pu déchiffrer un « Mémoire » de ce qui est à faire pour le bien du pays ». Malgré le saccage, j'ai vu là un signe que l'esprit souffle toujours en ces lieux»

Jean SENAC.

## Document 5

### REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE COMITE INTERNATIONAL POUR LA RECONSTITUTION DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE D'ALGER

Avenue du Docteur Fanon, Alger

#### PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DU MERCREDI 19 DECEMBRE 1962

Le mercredi 19 décembre 1962, à 18 heures, avenue du Docteur Fanon à Alger, en présence de Monsieur BEN HAMIDA, Ministre de l'Education nationale, il a été décidé la constitution d'un Comité International pour la Reconstitution de la Bibliothèque de l'Université d'Alger (C.I.R.B.U.A.), dont le siège Social est situé ; avenue du Docteur Fanon, à Alger.

Le Bureau, à l'unanimité a été constitué comme suit :

- **Président** : Monsieur Mahmoud BOUAYAD, Administrateur de la Bibliothèque Nationale, Bibliothèque Nationale, avenue du Docteur Fanon, Alger.
- **VICE PRESIDENT** : Monsieur Nouredine SKANDER, Attaché de Cabinet auprès de Monsieur le Ministre de l'Education nationale,
- **SECRETAIRE GENERAL** : Monsieur Jean SENAC, Ecrivain
- **SECRETAIRE ADJOINTE** : Mademoiselle Jeanne Marie FRANCES, Bibliothécaire à la Bibliothèque Universitaire
- **TRESORIERE** : Madame Samia SALAH BEY, Député, membre de la Commission de l'Education nationale
- **CHARGE DES RELATIONS EXTERIEURES** : Monsieur le Professeur Saadedine BENCHENEB
- **CHARGE DES RELATIONS INTERIEURES ET DES RELATIONS AVEC L'U.G.E.M.A.** : Monsieur HARRATI Mostefa, Etudiant

Tous les membres du Bureau sont de nationalité algérienne.

Le Comité International pour la Reconstitution de la Bibliothèque de l'Université d'Alger est placé sous le Haut Patronage de Monsieur le Ministre de l'Education nationale.

Les objectifs du Comité International pour la Reconstitution de la Bibliothèque de l'Université d'Alger définis par ailleurs dans les statuts, sont :

La reconstitution de la Bibliothèque de l'Université d'Alger : c'est à dire la reconstitution du fonds de livres, périodiques, etc,... de la bibliothèque de l'université d'Alger, par dons, achats, etc,... et la reconstruction des locaux détruits le 7 juin 1962.

De nombreuses compagnes nationales et internationales vont être organisées à cet effet.

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale ouvrira solennellement la campagne internationale par une conférence de presse le vendredi 21 décembre 1962 à 16 heures30

Le comité International pour la Reconstitution de la Bibliothèque de l'Université d'Alger sera constitué en association Reconnue d'utilité Publique avec l'accord du Gouvernement Algérien. Monsieur le Préfet d'Alger a été consulté à ce sujet et a donne son accord.

La séance a été levée à 19 heures 45

Alger, le 20 décembre 1962

Le PRESIDENT

LE SECRETAIRE GENERAL.

## Document 6

### COMITE INTERNATIONAL POUR LA RECONSTITUTION DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE D'ALGER ( C.I.R.B.U.A. )

DECLARATION FAITE A LA PRESSE PAR M. A. BEN HAMIDA  
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE LE 21 DECEMBRE 1962

Permettez-moi tout d'abord de rappeler que dès la formation du Gouvernement algérien, j'avais chargé M. l'Administrateur de la Bibliothèque Nationale d'envisager la création d'un Comité qui aura pour mission essentielle la reconstitution des bâtiments de la Bibliothèque de l'Université d'Alger, la reconstitution de ses fonds, ainsi que l'équipement de la salle de lecture et des magasins.

Un communiqué a été publié en ce sens le 29 octobre dernier, qui mettait également l'accent sur l'ampleur des efforts à entreprendre pour mener à bien cette tâche qui consiste à réparer des dégâts évalués à plus de 7 milliards d'anciens francs.

En effet, tout le fonds arabe (dont les manuscrits inédits), les usuels et ouvrages de références ont été entièrement détruites ainsi que la plupart des thèses. Les quelques ouvrages qu'on croyait épargnés sont en fait inutilisables car ils tombent en poussière dès qu'on les retire des rayons. Le feu a finalement tout ravagé, le papier étant calciné lors même que les reliures, bien que roussies seulement, semblaient intactes. Il s'agit donc de reconstruire mais aussi et surtout de reconstituer un fonds de près de 600.000 volumes ainsi que tout le matériel nécessaire au bon fonctionnement d'une bibliothèque.

Un travail de longue haleine, aussi difficile qu'exaltant, nous attend et le comité prévu pour nous tracer un plan d'action, doit se mettre à pied d'œuvre. C'est ainsi que j'ai l'honneur aujourd'hui d'annoncer solennellement la naissance du Bureau nationale, premier noyau, de ce que sera le futur comité dénommé officiellement « Comité International pour la Reconstitution de la Bibliothèque de l'Université d'Alger » (C.I.R.B.U.A.), comité appelé à être élargi et qui regroupera en son sein des membres actifs et honoraires, aussi bien Algériens qu'Étrangers.

Les efforts que déploiera le Bureau National du Comité International seront vains, s'il ne bénéficiait pas, au départ des plus larges soutiens. Dans l'accomplissement de cette œuvre d'édification culturelle, tous les concours doivent se manifester, de la manière la plus concrète, pour doter la Bibliothèque de l'Université des matériaux les plus indispensables à son bon fonctionnement. L'Université a certes, ouvert ses portes mais peut elle réellement bien remplir son rôle et assumer sa mission, qui consiste à nous fournir les cadres dont notre pays a le plus grand besoin, si les étudiants restaient sans manuels de travail, sans usuels dans toutes les disciplines, sans ouvrages indispensables à leurs travaux de recherche ? Il est par conséquent urgent de voir la Bibliothèque de notre université dotée de ses moyens pédagogiques et de rayonnement, conditions nécessaires, nous permettant d'engager et de gagner la bataille contre l'obscurantisme et ce, grâce aux éléments compétents issus de nos Facultés.

C'est dans cette perspective, que je m'adresse tout particulièrement à tous mes frères intellectuels et anciens étudiants pour les convier à participer de la manière la plus efficace à l'action du Bureau National. Je suis convaincu, pour ma part, qu'ils formeront l'avant garde dans le déroulement, de cette bataille, parce qu'ils saisissent, mieux que quiconque, la portée ; ayant déjà bénéficié des bienfaits de la Bibliothèque de l'Université et connaissent l'importance qu'elle revêt pour la poursuite, dans de bonnes conditions, de toutes études.

Je suis également persuadé que les Algériens seront les premiers artisans de la reconstitution de la Bibliothèque de leur Université, et ce sera grâce à leur contribution concrète et suivie, grâce à l'exemple qu'ils fourniront que nous susciteront, partout ailleurs, dans le monde, des échos de plus en plus favorables à nos appels. Plus vos dons adressés au Comité, tant en espèces, qu'en matériel de travail (usuels, manuels, dictionnaires, appareils de photocopier et micro films, ...) seront substantiels, plus vous encouragerez nos amis dans le monde à vous imiter et ainsi la Bibliothèque de l'Université » d'Alger, la Votre, sera vite reconstituée et témoignera de notre dynamisme et de notre vitalité.

L'appel du 29 octobre a d'ailleurs suscité beaucoup d'échos favorables un peu partout dans le monde. De sérieuses initiatives ont d'ores et déjà été pris. Le Ministère tunisien de l'Education Nationale s'est notamment proposé pour doter le fonds arabe de manuels, de traités et d'ouvrages nécessaires à la préparation de la licence d'arabe.



L'U.N.E.F., pour sa part, vient de décider, indépendamment des dons de thèses faites par l'Université française, le déclenchement d'une vaste « campagne de Noël », à travers toute la France auprès des étudiants, afin que dès janvier 1963, elle puisse remettre les manuels et usuels pratiques utilisés dans chaque discipline.

La société nouvelle des transports maritimes ROUX AFRICAVION a même offert à tous nos donateurs la prise en charge gratuite (Paris Alger) de tout ce qui est destiné à la Bibliothèque.  
Nous pouvons citer également la formation de Comités Nationaux d'aide à la Bibliothèque de l'Université dans plusieurs pays, notamment en Tunisie, En France, en Allemagne, au Danemark, en Suède, en Bulgarie, ...

A tous ceux qui ont déjà répondu à nos appels en prenant de pareilles initiatives, qu'il me soit permis de leur exprimer tant en mon nom personnel qu'au nom de nos étudiants et du peuple algérien, l'expression de toute notre reconnaissance.

Je réitère, en cette solennelle occasion, mon appel à l'opinion internationale unanime pour qu'elle adopte notre projet et nous soutienne dans notre entreprise qui tend à barrer la route à l'obscurantisme, source principale de l'incompréhension entre les peuples et de l'inégalité entre les hommes

Toutes les organisations nationales et internationales, estudiantines, syndicales et culturelle, toutes les personnalités du monde littéraire et politique feront, tout, j'en suis convaincu, pour que cette œuvre, la reconstitution de la Bibliothèque de l'Université d'Alger, soit terminée grâce à la conjonction des efforts du peuple algérien et de gestes de solidarité internationale, qui trouvera là, le meilleur terrain pour se manifester.

#### **COMPOSITION DU BUREAU EXECUTIF :**

- **Président** : Mahmoud BOUAYAD, Administrateur de la Bibliothèque Nationale.
- **Vice-président** : Nouredine SKANDER, Chargé des relations avec le cabinet ministériel.
- **Secrétaire General** : Jean SENAC, Ecrivain
- **Secrétaire Adjointe** Chargé de l'Information: Mademoiselle Jeanne Marie FRANCES
- **Trésorière** : Samia SALAH BEY, Députée
- **Charge Des Relations Extérieures** : Saadedine BENCHENEB Professeur à la Faculté des lettres
- **Charge Des Relations avec les Etudiants et les Comités Locaux** : HARRATI Mostefa, de l'U.G.E.M.A.

## Document 7

### COMITE INTERNATIONAL POUR LA RECONSTITUTION DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE D'ALGER (C.I.R.B.U.A )

#### STATUTS DU COMITE INTERNATIONAL POUR LA RECONSTITUTION DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE D'ALGER

##### Titre I. But et Composition

**Article 1.-** L'Association dénommée « COMITE INTERNATIONAL POUR LA RECONSTITUTION DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE D'ALGER » (C.I.R.B.U.A.) fondée le 19 décembre 1962 , a pour but de reconstituer la Bibliothèque de l'Université d'Alger

Elle est placée sous le Haut Patronage du ministre de l'Education Nationale.

La durée de cette association est illimitée.

Elle a son siège à la Bibliothèque Nationales, avenue du Docteur Fanon, à Alger.

**Article 2.-** Le Comité comprend :

- Un Bureau exécutif
- Un comité National comprenant les Comités locaux et régionaux
- Des Comités Etranger.

**Article 3.-**Le Comité comprend des :

- Membres bienfaiteurs, qui versent une contribution minimum de 250NF ;
- Membres actifs qui versent une cotisation de 50 NF, à l'exception des étudiants et des lycées dont la cotisation est fixée à 5 NF ;

La qualité de membre se perd par la démission, ou par la radiation pour non paiement de la cotisation.

Le titre de membre d'honneur peut être décerné par le Comité aux personnes qui rendent des services signalés au Comité.

##### Titre II. Administration et Fonctionnement

**Article 4.-** Le Comité est administré par un Bureau exécutif composé de 7 membres.

Le bureau désigne parmi ses membres un Président, un Vice président, un Secrétaire général, un secrétaire Adjoint, un Trésorier, des Chargés de mission.

Des membres assesseurs pourront être adjoints au Bureau.

**Article 5.-** Le bureau se réunit une fois par semaine.

La présence de 4 membres est nécessaire pour la validité des délibérations. Si le quorum n'est pas atteint la réunion a lieu la semaine suivante, et la délibération est valable quelque soit le nombre des membres présents. Il est tenu un procès verbal des séances.

**Article 6.-** les décisions sont prises à la majorité des membres présents.

Il est tenu un procès verbal des séances ; il est signé par le Président et par le Secrétaire général.

**Article 7.-**Les membres du Bureau ne peuvent recevoir aucune rétribution à raisons des fonctions qui leur sont confiées.

**Article 8.-** Le Comité est représenté en justice et dans tous les actes de la vie civile , par le Président.

**Article 9.-** Le Secrétaire général est chargé de tout ce qui concerne la correspondance et les archives.

**Article 10.-** Le Vice Présidant remplace le président dans l'ensemble de ses fonctions en cas de maladie ou d'absence.

Composition des Comites Nationaux.

**Article 11.-** Les structures des Comités nationaux :Locaux et régionaux et des Comités étrangers , la coordination des Comités avec le Comité International, seront précisés ultérieurement, par le règlement

##### Titre III. Organisation Financière.

**Article 12.-** Le Bureau vote le budget de l'exercice annuel et il contrôle la gestion des finances.

**Article 13.-** Le trésorier est chargé de tout ce qui concerne la gestion du patrimoine du Comité. Toutefois l'ouverture des comptes de banque et de chèque postaux est affectée par le Président.

Le Trésorier effectue tout paiements et perçoit toutes recettes. Il tient une comptabilité régulière, jour par jour, de toutes les opérations et rend compte au Comité tous les mois.

**Article 14.-** Le Trésorier peut déléguer tout ou partie de ses fonctions au secrétaire Général.

**Article 15.-** Les recettes annuelles du Comité se composent :

- 1° des cotisations et de souscriptions ;
- 2° des subventions de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics.
- 3° Du produits des libéralités
- 4° des ressources créées à titre exceptionnel et q'il y a lieu avec l'agrément de l'autorité publique

**Article 16.-** Les délibérations concernant l'acceptation des dons et des legs doivent obéir aux dispositions législatives

#### **Titre IV. Règlement Général.**

**Article 17.-** Les présents statuts sont adoptés à la majorité des deux tiers des membres du Bureau. Leur modification nécessite la même majorité.

**Article 18.-** Le Comité peut, s'il le juge nécessaire, arrêter le texte d'un règlement intérieur qui déterminera les détails d'exécution des présents statuts.

**Article 19.-** Le Président est délégué aux formalités de dépôt des présents statuts, à la reconnaissance d'utilité publique du Comité.

**Article 20.-** Le Comité peut, lorsqu'il estimera les buts de l'Association atteints, décider la dissolution de l'association. Cette décision doit être prise à la majorité des deux tiers des membres des membres du Bureau, et doit recevoir l'approbation du Ministre de l'Education Nationale.

**Article 21.-** En cas de dissolution, la totalité des biens est dévolue de plein droit à la Bibliothèque de l'Université d'Alger

Fait à Alger le 19 décembre 1962

Le Président  
Mahmoud BOUAYAD

Le Secrétaire Général.  
Jean SENAC

La secrétaire Adjointe  
Jeanne-Marie FRANCES

## Document 8

### RAPPORT PRESENTE A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES BIBLIOTHEQUE ET A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION FRANCE-ALGERIE

Les trois fonctionnaires soussignés de la Direction des Bibliothèques de France ont accompli en Algérie du 10 au 30 avril 1964, à l'initiative de l'Association France Algérie, une mission en vue de contribuer à la reconstitution de la Bibliothèque universitaire d'Alger ;

Le présent rapport rend compte des tâches accomplies, et formule quelques suggestions sur l'orientation qu'il apparaît souhaitable de donner à l'action de l'Association France Algérie en ce domaine.

#### **I - Situation de la Bibliothèque Universitaire d'Alger Apres Les Destructions**

La Bibliothèque de l'Université d'Alger a été incendiée le 7 juin 1962. La salle de travail, les bureaux avoisinants et les magasins de livres occupant l'étage supérieur ont été détruits, tandis que les collections et documents conservés dans les étages situés en dessous de la salle de travail subissaient de très graves dégâts dus à l'eau répandue pour éteindre l'incendie.

D'après les renseignements contenus dans le Livre du cinquantenaire de l'Université (publié à Alger en 1959), le nombre des volumes conservés à la Bibliothèque était, à la fin de l'année 1958, de 486.361, dont 242.770 ouvrages et périodiques et 243.591 thèses et écrits académiques; les abonnements en cours étaient de 1275 dont 630 étrangers.

On peut évaluer le nombre des volumes conservés à la Bibliothèque à la veille de l'incendie à un peu plus de 500.000. 185.000 seulement ont été retrouvés intacts. Un nombre compris entre 150.000 et 200.000, et plus voisin de ce dernier chiffre, a été brûlé.

Les livres qui ont supporté les dégâts des eaux sont, depuis l'incendie, traités à la Station de dessiccation du port d'Alger. Le travail est exécuté par séries de 5.000 à 10.000 et les résultats déjà obtenus permettent de conclure à une possibilité de récupérer les livres atteints.

#### **II - Situation actuelle de la Bibliothèque**

La première tâche des fonctionnaires qui ont repris le travail à la Bibliothèque de l'Université après l'incendie a été naturellement de recoler les ouvrages sauvés. Ce travail a été effectué aussi rapidement que possible, malgré les conditions difficiles dans lesquelles il a été entrepris; s'il n'est pas encore complètement achevé à ce jour, c'est que le Conservateur en chef, disposant d'un personnel très insuffisant, a dû en même temps assurer la vie quotidienne de la Bibliothèque.

S'il n'a pas encore été possible en effet de rouvrir celle-ci aux étudiants faute de salle de travail et en raison des difficultés de communication des ouvrages résultant de la destruction des liaisons intérieures (ascenseurs, monte-charge, portes condamnées, etc...), il importait de permettre aux professeurs de consulter et d'emprunter les ouvrages encore existants qui leur étaient nécessaires, et de leur procurer les ouvrages récents qu'ils souhaitaient y trouver. C'est ce qui a été fait dans les meilleures conditions; et nous avons été nous-mêmes témoins de la fréquentation quotidienne de la Salle de travail qui a pu, à la rentrée universitaire de 1963 être ouverte aux professeurs.

Lorsque l'Université a rouvert ses portes d'autre part en octobre 1962, la destruction des manuels, des usuels et des ouvrages de base qui étaient tous conservés dans la grande salle de travail et les bureaux voisins s'est fait lourdement sentir. Le premier effort de reconstitution a donc porté sur cette catégorie d'ouvrages et un Comité français présidé par le Recteur Roche et disposant de ressources mises à sa disposition par le Secrétariat d'Etat aux affaires algériennes a effectué en ce domaine un travail utile; les dons de ce Comité, joints aux acquisitions effectuées depuis par le Conservateur en chef, ont conduit à une situation aujourd'hui satisfaisante sur ce point.

Des dépôts d'usuels et d'ouvrages de base ont pu être faits ainsi, à la rentrée universitaire 1963, dans les salles de travail d'Instituts de Facultés, ou les volumes sont à la disposition des étudiants. Un dépôt d'ouvrages de base dans les sciences et techniques a également été effectué à la Bibliothèque nationale, qui n'a subi aucun dégât lors des événements de 1962 et dispose de locaux très vastes et forts agréables. En attendant la reconstruction de la Bibliothèque universitaire, cette Bibliothèque a d'autre part été choisi pour faire office de Bibliothèque nationale et universitaire et a ouvert plus libéralement ses portes aux professeurs et

étudiants, tout en ne pouvant assurer à ceux-ci des facilités de prêt aussi larges qu'une bibliothèque universitaire.

### **III - Reconstitution des Collections de la Bibliothèque Universitaire**

Le 21 décembre 1962 a été créé un Comité International pour la Reconstruction de la Bibliothèque de l'Université d'Alger ( C.I.R.B.U.A.)

Placé sous le haut patronage de Monsieur le Ministre de l'Orientation nationale, ce Comité qui comprend des membres bienfaiteurs et des membres actifs, a pour mission la reconstruction des bâtiments, la reconstitution des fonds, l'équipement de la salle de lecture et des magasins.

Constitué en Comité national algérien, reconnu d'utilité publique, il a son siège à la Bibliothèque nationale et pour Président M. Bouayed, Directeur de cette bibliothèque. L'Université y est représentée par M. Ben Cheneb, professeur d'arabe. Mais le Conservateur en chef de la Bibliothèque universitaire n'en est pas membre, ce que l'on peut regretter.

Le « C.I.R.B.U.A » est habilité à recevoir les dons de toute nature pour la reconstitution de la Bibliothèque universitaire. C'est à ce titre qu'ont déjà été reçus, dans les locaux de la Bibliothèque nationale, de nombreuses caisses d'ouvrages de toute nature offerts par différentes nations étrangères; les envois les plus intéressants ont déjà été enlevés et triés par la Bibliothèque universitaire, y sont catalogués et entrés en magasin; tout le reste sera examiné et inventorié au fur et à mesure des possibilités»

Le C.I.R.B.U.A. a d'autre part lancé, à chacune des rentrées universitaires 1962 et 1963, des campagnes d'information et souscription par voie de tracts et d'affiches. Les espèces recueillies sont mises périodiquement à la disposition de l'Université.

Comment doit être opérée la reconstitution des fonds ? Il est clair que les dons reçus ou à venir, quelle que soit leur ampleur, ne permettront pas de recouvrer tous les ouvrages détruits. Ils doivent donc être complétés par des achats sélectionnés. Mais il ne saurait être question évidemment, de vouloir reconstituer les collections de la Bibliothèque universitaire dans leur intégralité.

Les collections de périodiques, si précieuses, ont été à peu près toutes sauvées: c'est une très heureuse circonstance. La reconstitution des fonds de thèses et écrits académiques est assez facile (sauf pour les thèses d'Alger) et en bonne voie, les organismes universitaires de France et des autres pays ayant très généreusement répondu aux appels qui leur ont été adressés.

Pour le reste, nous avons constaté que la Bibliothèque universitaire possédait un grand nombre d'ouvrages de provenance diverse, qui ne figurent pas habituellement dans les bibliothèques universitaires françaises : romans (à l'exception des classiques anciens et modernes), guides de voyages, monographies locales françaises etc... Ce sont là catégories de livres qu'il ne paraît pas indispensable de remplacer, de même d'ailleurs que les éditions anciennes et dépassées d'ouvrages classiques et les ouvrages aujourd'hui périmés (particulièrement en sciences et en économie)

Il y a lieu d'observer d'autre part que:

1) les Instituts des Facultés, auxquels, par suite des circonstances, les étudiants ont davantage recours qu'auparavant, effectuent chaque année des achats importants, qui leur sont le plus souvent demandés par les professeurs;

2) la Bibliothèque Nationale a pris, au cours de ces dernières années, une très grande extension et, outre les fonds arabe et nord-africain, possède et achète le plus grand nombre des ouvrages de culture générale et d'œuvres ayant trait à la littérature, la philosophie, l'histoire, la géographie, les arts. Elle suit donc la tendance de la Bibliothèque nationale de Paris et accorde une place prééminente aux sciences humaines. La Bibliothèque universitaire pourrait ainsi orienter davantage ses achats vers les disciplines scientifiques et médicales.

-Le problème se poserait différemment d'ailleurs si, au contraire l'ensemble de l'Université était déplacé dans la banlieue d'Alger.

- De toute manière et afin d'employer de la manière la plus efficace, les crédits destinés à la reconstitution du fonds de la Bibliothèque de l'Université, il apparaît particulièrement utile qu'une coopération étroite s'instaure entre cette bibliothèque et celles des Instituts de facultés à l'intérieur de l'Université, entre elle et la Bibliothèque nationale à l'extérieur ( politique d'achats commune, confrontation des abonnements, éventuellement

établissement d'un catalogue collectif qui serait mis à la disposition du public dans l'une et l'autre bibliothèques.)

#### **IV - Travaux effectués par la Mission**

Le problème le plus grave qui se pose à la Bibliothèque universitaire est celui de la pénurie de personnel qualifié. Ce personnel comprend actuellement :

- Conservateur en chef
- Bibliothécaires (dont 1 pour la langue arabe)
- Sous-bibliothécaires,
- Quelques assistants étudiants qui travaillent à mi-temps,
- Commis
- Sténo-dactylos
- 1 Employé de bureau
- Une dizaine de gardiens et magasiniers.
- 02 autres postes de bibliothécaires ont été créés au budget 1964 mais n'ont pas jusqu'ici été pourvus; il en est de même pour une dizaine de postes de gardiens, qui sont vacants.

Ainsi le personnel actuel n'est pas plus nombreux qu'en 1959. Or il doit faire face à peu près aux mêmes tâches qu'antérieurement (à l'exception du service public), mais dans des conditions beaucoup plus difficiles, et il doit en outre prendre en charge la reconstitution des fonds disparus, ce qui nécessite d'abord un travail délicat de dépouillement des fichiers anciens, tous conservés, et de choix des ouvrages à racheter, qui peut seulement être effectué par des bibliothécaires expérimentés.

C'est dans ces conditions que l'Association France Algérie a envoyé en mission pour trois semaines les soussignés. Ceux-ci ont accompli les tâches suivantes :

- Dépouillement de la Bibliographie de la France (années 1965 et 1964) et sélection des ouvrages à acquérir, cette tâche n'ayant pu être menée à bien régulièrement au cours des deux années précitées;
- Pointage des grandes collections et des ouvrages de base qui existaient dans le fonds ancien (antérieur à 1952) et contrôle de leur existence ou de leur disparition en vue de leur rachat ou de leur reconstitution intégrale;
- Dépouillement systématique du catalogue des années 1952-1962 et sélection des ouvrages à remplacer.

Les listes bibliographiques remises aux soussignés avant leur départ ont également été contrôlées. Mais il est apparu que les ouvrages y figurant avaient déjà été achetés ou rachetés pour la plupart :

Comme il a été dit ci-dessus, le stade de la reconstitution des usuels et des ouvrages de base récents est maintenant dépassé. Il a été constaté également que le plus grand nombre des ouvrages figurant sur ces listes existaient aussi à la Bibliothèque nationale.

#### **V- Situation Administrative de la Bibliothèque Universitaire**

A la demande expresse de K. REBEYROL, Conseiller culturel de France à Alger, les soussignés ont cherché également à connaître quelle était la situation actuelle de la Bibliothèque universitaire sur le plan administratif et de quelles autorités elle dépendait.

Il leur est apparu très vite que c'était là un problème difficile et délicat, la structure actuelle de l'ensemble des bibliothèques algériennes ne paraissant pas très nettement fixé.

Il s'agit là d'un problème d'administration purement intérieur, qu'il appartient au seul gouvernement algérien de résoudre, sans que l'état de choses actuels ni les mesures qui pourront être prises dans l'avenir doivent en rien réduire ou modifier l'aide que la Bibliothèque universitaire attend pour sa reconstitution.

#### **VI - Orientation souhaitable de l'action de l'Association France-Algerie**

Il résulte de ce qui précède que l'aide que l'Association France Algérie se propose d'accorder à la Bibliothèque universitaire d'Alger pour sa reconstitution pourrait, pour être le plus efficace possible, se matérialiser de la façon suivante :

1) l'envoi, pendant une durée aussi longue que possible, et pas inférieure à six mois, d'un ou plusieurs bibliothécaires qualifiés, pour assister le Conservateur en chef dans la tâche de reconstitution;

- En achevant le récolement des ouvrages subsistants;
- En triant et en cataloguant les dons reçus et encore en dépôt à la Bibliothèque nationale;
- En vérifiant à la Bibliothèque nationale l'existence ou la non-existence des ouvrages dont les fiches sont retenues pour rachat et en sélectionnant ceux qu'il importe effectivement de racheter pour l'usage de la Bibliothèque universitaire,

On peut penser que, ces tâches supplémentaires une fois achevées, le personnel actuel sera en mesure de faire face au travail régulier.

2) Le dépôt, auprès des maisons d'éditions et des librairies d'occasion spécialisées (tel Picard), de sommes destinées à permettre le rachat des ouvrages nécessaires

Il apparaît en effet que l'Association France- ALGERIE pourrait difficilement se charger directement de ces achats. Si le Conservateur en chef de la Bibliothèque universitaire lui fait parvenir les listes d'ouvrages qu'il désire, l'Association devra les répartir entre un grand nombre de libraires et servir de boîte aux lettres entre ceux-ci et la Bibliothèque d'Alger. Ce système sera lourd et conduira à de très longs délais avant que les livres puissent arriver à destination. Il est beaucoup plus facile que des apports directs s'établissent entre le Conservateur en chef et les éditeurs et libraires parisiens et que l'Association France-Algérie intervienne seulement sur le plan financier.

Afin que l'Association ait toutes garanties sur l'emploi judicieux des fonds alloués, il pourrait être convenu que le Conservateur en chef de la Bibliothèque universitaire enverra un double de chaque commande :

- Au Président de l'Association,
- Au Président du C.I.R.B.U.A. à Alger.
- 

Michel MERLAND  
Directeur de la  
Bibliothèque municipale  
de Metz

Marie-Renée MORIN  
Bibliothécaire à la  
Bibliothèque nationale

Alfred CORDOLIANI  
Conservateur à la  
Bibliothèque nationale

#### APPENDICES

1. Guide de la Bibliothèque universitaire d'Alger (dernière édition publiée, 1953)
2. Tract et affiche pour la campagne du C.I.R.B.U.A. (2 documents)
3. Etat actuel des fonds de la Bibliothèque (tableau récapitulatif)
4. Listes d'ouvrages remises au départ de la mission (5 documents en retour)•
5. Liste des personnalités nous ayant accordé une entrevue\*

#### LISTE DES PERSONNALITES AYANT ACCORDE UNE ENTREVUE AUX MEMBRES DE LA MISSION

Messieurs

BOUAYED , Administrateur général de la Bibliothèque Nationale

GHAFA Directeur de l'Enseignement Supérieur

OUABDESSELAM, Pro-Recteur de l'Université d'Alger

REBEYROL, Conseiller culturel de France

**Document 9****Etat actuel des fonds de la Bibliothèque**

(Tableau récapitulatif en annexe au Rapport présenté A Monsieur le Directeur des Bibliothèques et à Monsieur le Président de l'Association France-Algerie)

**Cote des Ouvrages****ETAT DES COLLECTIONS**

<b>Cote des Ouvrages</b>	<b>Observations</b>
<b>1 à 3999</b>	En grande partie détruite ; Recollement en cours.
<b>4000 à 9999</b>	Recollement effectué sur registre.
<b>10001 à 11999</b>	Détruits
<b>12000</b> →	A peu près intacts ; pas de recollement encore
<b>20001 à 49999</b>	Recollement effectué sur registre
<b>50000 à 55450</b>	Détruits.
<b>55451 à 55999</b>	A peu près intacts, en cours de recollement.
<b>60000 à 61000</b>	(Périodiques) Détruits.
<b>61001 à 62000</b>	(Périodiques) Intacts à l'exception de deux ou trois placés en salle de lecture
<b>62001 à 62199</b>	(Périodiques) Détruits
<b>63001</b> →	Intacts
<b>70000</b> →	Thèses : <b>Paris</b> : Lettres et Droit = Détruits, <b>Dijon et Caen</b> : Droit = Brûlés, <b>Alger</b> : Droit = Brûlés. Les autres thèses française et les thèses étrangères à Peu près intacts
<b>105000</b> →	(Collection récentes) à peu près intact pas de recollement.
<b>130000</b> →	(Collection récentes) à peu près intact pas de recollement.
<b>205000 à 219999</b>	En partie détruits; en cours de recollement.
<b>220000 à 303999</b>	En partie détruits.
<b>3044001 à 408062</b>	Totalement détruits.